



Municipalité de Blue Sea

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par le soussigné directeur général, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 2 mars 2021, à 19 h 00 tenue à huis clos

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

N° de demande	Immeuble visé
2021-001	4, P'tit chemin, matricule # 3817-85-5831-0-000-0000 Lot 4 990 113 du cadastre du Québec
La demande vise à : - réduire la marge de recul de construction riveraine pour la construction projetée d'un gazebo à 12.089m mètres au lieu de 15 mètres de la ligne des hautes eaux tel que prévu à l'article 8.1 d) du règlement de zonage 93-03-15 (B);	

En vertu de l'arrêté 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal doit être suspendue ou remplacée. Une municipalité peut remplacer la possibilité de se faire entendre par une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de 15 jours

De ce fait, toute personne intéressée, pourra se faire entendre par écrit avant le 2 mars 2021, 16h00, soit via le formulaire en ligne disponible au :

www.blueseas.ca/index.php/services/avis-publics envoyé par courriel à dg@blueseas.ca ou par courrier postal. Les questions et commentaires reçus seront mentionnés lors de la séance du Conseil municipal du 2 mars 2021.

Donné à Blue Sea, ce 15^{ième} jour de février 2021.

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis 2021-235

10, rue Principale C.P. 99 Blue Sea (Québec) J0X 1C0
☎ 819 463-2261 🖨 819 463-4345 www.blueseas.ca